

GOUTERS MAGIQUES IMMO

3B, Rue du Marais
BP 70116
56500 LOCMINE

Mairie de PLUMELIN

A l'attention de Mme Le Maire
6 bis, Rue de la Mairie
56500 PLUMELIN

A Locminé, le 31 juillet 2013

LR avec AR

Madame le Maire,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de notre société sur le territoire de votre commune, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après les propositions de la SCI GOUTERS MAGIQUES IMMO quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activité dans l'objectif d'un usage industriel.

La société Gouters Magiques s'engage à effectuer la remise en état du sol et du site, en cas de cessation d'activité.

Dans l'éventualité où l'exploitation prendrait fin, une étude et une campagne de prélèvements seraient mises en place. Ces mesures permettront de diagnostiquer les pollutions éventuelles ayant pu intervenir malgré toutes les précautions.

La société GOUTERS MAGIQUES IMMO procèdera donc aux carottages et analyses selon un protocole défini en synergie avec l'Inspection des Installations Classées.

En fonction de l'activité intervenant par la suite, la société GOUTERS MAGIQUES IMMO s'engage à prévoir l'ensemble des opérations visant à :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Dépolluer nappes et sol si nécessaire.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre avis quant à ces propositions.

Dans l'attente, Veuillez agréer, Madame le Maire, nos salutations distinguées.

Pour la société GOUTERS MAGIQUES IMMO

Jean-Michel GUILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillet', with a long horizontal stroke extending to the right.

Copie : Mr Gouesbe – Communauté de Communes du Pays de Locminé

GOUTERS MAGIQUES IMMO

3b, Rue du Marais
BP 70116
56501 LOCMINE Cedex

Mairie de PLUMELIN

A l'attention de Mme Le Maire
6 bis, Rue de la Mairie
56500 PLUMELIN

A Locminé , Le 31 juillet 2013

LR avec AR

Madame Le Maire,

Dans le cadre de la construction de notre projet de plateforme de stockage et de distribution de produits de pâtisserie industrielle, sur le territoire de la commune de Plumelin, implanté parcelle ZI128, nous sollicitons l'autorisation de déversement de nos eaux pluviales dans le réseau communal. Ce dernier est représenté par un fossé longeant le site.

L'analyse des demandes de la DDTM fait apparaître la nécessité de la réalisation d'un tamponnement des eaux d'orage destiné à compenser l'imperméabilisation générée par l'aménagement du lieu.

D'un point de vue technique :

- Le tamponnement d'orage est dimensionné en partant d'une hypothèse d'un coefficient de ruissellement des espaces de 0.43.
- Le débit de fuite retenu est de 3l/s/ha pour une période de retour décennale (respect des prescriptions de la DDTM).
- Le réseau est capable d'absorber les débits d'une pluie décennale puisque le débit de fuite après aménagement sera inférieur à celui à l'état naturel actuel.

En conséquence, l'imperméabilisation du site de Goûters Magiques engendre un volume global minimum à mettre en œuvre de 424 m³.

D'un point de vue qualitatif, les eaux pluviales de voiries et de toitures seront séparées. Un système de séparateur hydrocarbure permettra de traiter la pollution chronique des eaux ruisselant des voiries. Il sera positionné en aval du tamponnement associé et calibrés sur la base de 100% du débit de fuite du bassin. Le niveau de rejet garanti sera de 5mg/l d'hydrocarbures conformément à la réglementation pour un rejet dans un milieu naturel.

Les eaux de voiries ruisselant des parkings des véhicules légers seront régulées via des noues végétalisées. Ces noues auront une double fonction de tamponnement et de traitement. En effet le radier composé de galets associé à la mise en place d'une cloison siphonide assureront tant la séparation des huiles que des matières en suspension.

Dans ce contexte, l'état du site après aménagement présentera les mesures compensatoires suffisantes afin de parer quantitativement et qualitativement aux impacts sur les eaux pluviales.

Dans l'attente d'une réponse par retour de courrier, nous vous prions, Madame le Maire, de bien vouloir recevoir nos sentiments les plus dévoués.

Pour la société GOUTERS MAGIQUES IMMO

Jean-Michel GUILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillet', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.